

Image not found or type unknown



Location annulée par le propriétaire

Par **FERRUA**, le **08/07/2009** à **10:11**

Bonjour, je loue une maison en Août, par l'intermédiaire d'un voisin un monsieur a loué pour 6 personnes et m'a remis un chèque d'avance que j'ai encaissé; puis il m'a informée que le nombre de personnes augmentait et j'ai préféré arrêter l'affaire et lui rendre les 500 euros; mon chèque n'est toujours pas encaissé, je suis un peu inquiète. Je précise qu'aucun contrat écrit n'a été établi, tout s'est fait oralement.